

JEANNE D'ARC

IMPRIMATUR

Anici. — 1^{er} die Augusti 1885.

DE PÉLACOT, vic. gener.

J E A N N E D ' A R C

SUR LES AUTELS

ET LA

RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE

PAR

Le Père J.-B.-J. AYROLES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

« Je suis venue au roi de France de par Dieu, la Vierge Marie, et tous les benoits saints et saintes du Paradis, et de par l'Église victorieuse de là-haut, et de leur commandement. »

(Procès, t. I, p. 176.)

« ... et me racontait l'Ange la pitié qui était ès royaume de France. »

(Ibid., p. 171.)

« La victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à Notre-Seigneur. »

(Ibid., p. 182.)

Éditions Saint-Remi

– 2009 –

**A JÉSUS-CHRIST ROI DE FRANCE
A NOTRE-DAME DE FRANCE
A SAINT MICHEL PROTECTEUR DE LA FRANCE
AUX SAINTS PATRONS DE LA FRANCE
AUX PAPES VRAIS PÈRES DE LA FRANCE
A JEANNE LA PUCELLE LIBÉRATRICE DE LA FRANCE
A LA FRANCE TRÈS CHRÉTIENNE
JEAN-BAPTISTE-JOSEPH AYROLES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS**

En la Fête de Saint Ignace de Loyola, le 31 Juillet 1885.

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
www.saint-remi.fr

IDÉE GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE

Sa Sainteté Léon XIII a confié à une commission romaine le soin d'étudier et, s'il y a lieu, de promouvoir la canonisation de Jeanne d'Arc.

Acte de bienveillance envers la France, Léon XIII en est prodigue, alors même que de notre côté lui viennent tant de sujets de poignantes angoisses.

Acte surtout d'une admirable opportunité.

Une canonisation est toujours un grand honneur pour notre nature, plus spécialement pour les contrées et les classes de fidèles, auxquelles appartient le nouveau Bienheureux.

C'est un surcroît de lumières. Le vicaire de Jésus-Christ montre à l'Église militante un nouvel astre à admirer dans le ciel de l'Église triomphante.

Pas de prédication plus éloquente. C'est un frère, c'est une sœur : nous ne sommes invités à les admirer que pour les imiter, dans la mesure où le permettent les conditions particulières de notre existence individuelle.

C'est une force offerte comme appui à notre faiblesse. Le héros du sein de ses splendeurs nous tend la main, pour nous soutenir dans la voie, où par ses exemples il nous sert d'introducteur et de guide.

Ces aspects communs à toute canonisation revêtiraient, dans celle de la Pucelle, des caractères entièrement singuliers, tant ils présentent d'à-propos, d'éclat, de puissance, et, il est permis de l'espérer, d'efficacité,

Jeanne d'Arc sur les autels, c'est un honneur sans pareil pour la vraie France, pour la France très chrétienne. Non seulement Jeanne est nôtre par sa naissance, sa vie, par son être tout entier ; mais sa merveilleuse histoire est un témoignage unique, dans les annales des peuples, des prédilections de Jésus-Christ pour notre pays.

Dans cette seule figure, le divin roi des nations semble avoir voulu résumer et rappeler les marques d'amour que son cœur

s'est complu à donner à notre patrie. La vierge libératrice en est la personnification.

Le diadème attaché à son front par la main du Vicaire de Jésus-Christ deviendrait un diadème attaché au front de la France très chrétienne. La vraie France apparaîtrait à tous les regards telle que Jésus-Christ veut la faire. Quoi de plus propre à nous inspirer la honte de nos laideurs présentes, à nous presser, par un sentiment aussi vif que délicat, de rechercher dans la lumière du divin Visage du Christ un éclat perdu !

La lumière du Christ, c'est le surnaturel chrétien. Les saints ne sont tels que pour s'y être plongés, comme dans l'élément même de leur vie. Mais dans la Vierge de Domremy, ce n'est pas seulement l'éclat du surnaturel dans la vie privée, c'est le surnaturel faisant de la plus simple des villageoises, d'une enfant, une prophétesse, une guerrière, un général d'armée, un profond politique, un théologien quand c'est nécessaire, une martyre, tout en lui laissant la simplicité du hameau. Qu'est-ce à dire ? C'est le surnaturel dans d'immenses proportions, avec un ineffable éclat.

Quelle manifestation plus appropriée aux nécessités de l'heure actuelle ? Le naturalisme, qui nous tue, demande qu'on lui fasse voir le surnaturel dans les faits. L'histoire de la Pucelle est un fait tellement important que le passer sous silence, c'est rompre le cours de nos annales. Peu ou point de faits historiques sont entourés de preuves aussi convaincantes et aussi nombreuses. Le nier c'est renoncer à rien savoir du passé.

Jeanne d'Arc est un défi jeté au naturalisme des âges postérieurs. Le naturalisme le sent, et voilà pourquoi il s'acharne autour de la céleste figure : efforts inutiles ; ils se tournent contre ceux qui les tentent ; le surnaturel ressort plus éclatant par les patentes contradictions dans lesquelles tombent ceux qui essaient de le nier.

Jeanne d'Arc est le surnaturel catholique manifesté par les faits, presque dans sa plénitude. Les catholiques romains sont les seuls qui n'aient rien à dissimuler dans la divine héroïne.

La libératrice du quinzième siècle est le soleil de notre histoire. Venue à la fin du premier millénaire de notre existence nationale, elle nous montre comme dans un beau couchant le soleil de Justice, illuminant les plus beaux versants des dix siècles qui avaient précédé ; elle nous explique les ombres et la nuit qui se sont épaissies sur la France politique des siècles postérieurs ; elle nous dit d'où vient le chaos au milieu duquel nous nous débattons en attendant la mort.

Nous ne voulons pas des lumières et des ardeurs du surnaturel.

Le surnaturel est cependant l'unique remède à nos maux ; nous ne guérirons, nous ne nous relèverons qu'en lui demandant la solution de tous les problèmes de l'ordre social, moral et politique.

Jeanne d'Arc sur les autels nous le prêcherait avec l'éloquence la plus persuasive.

Qui peut douter un instant que son culte ne fût d'une popularité sans pareille ?

Si nos divisions et nos haines sociales ne sont pas implacables, elles doivent expirer aux pieds des autels de la libératrice. Il n'est pas de nom plus propre à rapprocher et à unir toutes les classes de la grande famille française.

Jeanne nous dicterait les conditions de la paix, elle nous dirait comment elle peut être solide et ferme.

Cette paix n'est pas possible sans une grande réforme morale. Jeanne du haut des autels nous prêcherait celle qu'elle demanda à la France du quinzième siècle, comme une condition du relèvement national : elle nous dirait comment elle s'opère.

Jeanne apportait un programme politique, et c'est en l'arborant qu'elle a vaincu. Ce programme n'était que le rajeunissement de la vieille constitution politique de la France : JÉSUS-CHRIST ROI.

Du haut des autels, elle nous demanderait ce que nous avons gagné à la renverser, et à mettre Jésus-Christ HORS LA LOI. Elle nous presserait de l'y rappeler, et de reprendre le cri antique : *Vive Jésus-Christ qui aime les Francs !*

Aucun cri n'est national et français à l'égal de celui-là.

Il a donné treize siècles de stabilité à la France ; c'est en le poussant de nouveau que la France reviendra à la vie, et recouvrera la sécurité du lendemain qu'elle n'a plus.

La libératrice affirmait venir relever la France au nom de tous les *benoîts saints et saintes de Paradis*. Élevée sur les autels, elle ne plaiderait pas seule notre cause auprès du trône de Dieu ; tous les saints, spécialement les saints nationaux, la plaideraient avec elle à un titre nouveau.

Personne mieux que Jeanne n'est en état de savoir et de dire d'où lui venaient sa mission et sa force. Elle n'a cessé de répéter qu'elle était suscitée, formée, conduite par saint Michel.

C'était la confirmation de la foi des aïeux. Ils regardèrent toujours saint Michel comme l'Archange de la patrie, et ils attendirent au quinzième siècle du prince des célestes milices la résurrection de notre nationalité.

L'invasion du satanisme fait courir aujourd'hui à notre existence nationale de plus grands périls qu'aux jours de l'Anglais : la Pucelle du haut des autels nous presserait d'aller demander au vainqueur de Lucifer les secours que la terre nous refuse.

La France du quinzième siècle attendait un secours surnaturel du prince des chevaliers du Ciel ; elle pensait que saint Michel serait envoyé par Notre-Dame de France, dont le sanctuaire, national entre tous, est la basilique angélique du Puy-en-Velay.

Verser son cœur aux lieux où les aïeux versèrent le leur, c'est fortifier sa prière de leurs prières. Notre-Dame du Puy reçut le cri des angoisses patriotiques de nos pères, au quinzième siècle et aux âges précédents. Jeanne d'Arc nous inviterait à rattacher le présent au passé ; et à venir prier là où elle a prié, par sa mère, et par les chevaliers qui l'avaient amenée des frontières de Lorraine.

Personnification des prédilections de Jésus-Christ pour la France, la Pucelle nous explique pourquoi Jésus-Christ nous a révélé la dévotion à son cœur : elle nous montre le Dieu qui

aime la France, invitant encore la pauvre égarée à venir se réfugier dans ses bras et dans ses tendresses.

Le festin destiné à fêter le retour du prodigue est dressé pour les nations comme pour les individus.

Le lecteur a sous les yeux la suite et l'ordre des idées, dont le développement fait le fond de cet ouvrage.

C'en est assez pour entrevoir ce que serait pour la France la canonisation de Jeanne d'Arc, quels bienfaits seraient renfermés dans un seul.

Il est permis de penser que le Ciel réserve à la Pucelle l'honneur de délivrer une seconde fois la France.

La céleste bergère contemplée dans la gloire serait toute bonne lumière pour l'esprit, toute bonne excitation pour le cœur, toute force pour l'âme.

C'est au vicaire de Jésus-Christ qu'il appartient de canoniser ; mais c'est au Saint-Esprit qu'il appartient de le lui inspirer.

Pouvons-nous y contribuer ? comment ? ce sera la conclusion de ce volume.

Les termes de sainte, de miracle, et d'autres semblables se trouveront souvent sous notre plume. Ils doivent se prendre avec les restrictions prescrites par les décrets du Siège Apostolique et notamment d'Urbain VIII.

Obéir en tout au siège de Pierre est le vœu le plus ardent de notre cœur, comme c'est notre premier devoir ; trop heureux s'il nous est donné de pouvoir le défendre et le glorifier.

LIVRE PREMIER

LA PUCELLE PERSONNIFICATION DES PRÉDILECTIONS DE JÉSUS-CHRIST POUR LA FRANCE.

Il n'y a qu'une Jeanne d'Arc. Sans modèle dans les âges qui l'ont précédée, elle est restée sans copie dans les âges qui l'ont suivie.

Elle est nôtre. Dieu la fit pour ressusciter notre nationalité diplomatiquement éteinte, moralement désespérée, ensevelie après dix siècles d'histoire. C'était la fin immédiate ; il yen avait bien d'autres encore.

Avant tout, Jeanne d'Arc a proclamé les caractères surnaturels de la constitution politique de la France, les a mis en relief, rajeunis : elle confirmait ainsi ce qu'il y a de surnaturel dans notre vieille histoire et surtout dans nos origines. Elle ne relevait la France que pour la remettre sur le chemin de ses destinées surnaturelles, et sanctionner de nouveau la mission donnée par Jésus-Christ à notre pays. Jeanne présentait dans sa personne le type vivant des qualités surnaturelles que Jésus-Christ départ à notre race, et qui forment le fond du vrai caractère national.

A tous ces titres la Pucelle personnifie magnifiquement les prédilections de Jésus-Christ pour la France.

Rappelons d'abord la substance du miracle, les monuments à part qui lui donnent une certitude irréfragable, et disons à qui le rapporta toujours celle qui en fut l'instrument.

CHAPITRE I

LA FRANCE DU QUINZIÈME SIÈCLE MIRACULEUSEMENT RESSUSCITÉE.

SOMMAIRE. — I. Cause des malheurs de la France du quinzième siècle. — Agonie. — Secours surnaturellement préparé et surnaturellement envoyé. — La résurrection. — II. Preuves à part de la merveilleuse histoire. — Abondance de documents en tout genre. — L'interrogatoire de Rouen. — Les cent trente témoins de la réhabilitation. — III. Le véritable auteur de la résurrection. — La résurrection de Lazare et la résurrection de la France.

I

A la suite des attentats de Philippe le Bel, la France oubliait sa mission. Elle oubliait surtout qu'elle est faite pour monter la garde autour de l'Arche du Nouveau Testament, la Papauté, et assurer la pleine liberté de ses oracles et de son action.

La France voulut en déplacer le siège pour la rendre son instrument et sa propriété en la fixant à Avignon dans une honorable captivité. Quand la Papauté voulut rentrer au lieu oit l'ordre de Dieu l'a établie, à Rome, la France prise de vertige essaya d'en faire une contre-façon : elle fabriqua les Antipapes d'Avignon, et fit éclater le Grand Schisme d'Occident.

Le châtiment fut épouvantable. La Papauté retenue à Avignon correspond aux règnes de Philippe de Valois et du roi Jean à Crécy et à Poitiers. Crécy, Poitiers, Azincourt, jusqu'à ces derniers temps, ce furent les noms les plus sombres de nos annales militaires.

Le Grand Schisme se déroule pendant la période la plus désastreuse de notre vieille histoire, pendant le règne du roi en démençe Charles VI. C'est Azincourt. Où le chaos fut-il plus profond, dans l'ordre ecclésiastique ou dans l'ordre politique ? Il serait difficile de le dire.

L'Église ne peut pas périr. Après une éclipse de quarante ans, la Papauté resplendit de nouveau au zénith que le doigt de Dieu lui a marqué ; mais la France était aux abois. Notre

nationalité fut diplomatiquement anéantie. Le traité de Troyes (mai 1420) stipula qu'à l'avenir la France serait pour toujours une des provinces du roi qui trônerait aux bords de la Tamise.

Durant neuf ans le protocole parricide ressortit son effet avec d'effrayants succès. Tout semblait sceller la pierre sépulcrale sous laquelle la France ensevelie vivante ne tentait plus que des efforts impuissants. Une désespérante décomposition gagnait le parti national, qui ne respectait plus son chef. Autour du prince sans expérience, d'ambitieux intrigants se disputaient, la hache à la main, les lambeaux d'un pouvoir expirant. La dernière résistance sérieuse semblait devoir finir avec la chute imminente d'Orléans.

Pendant cette suprême agonie, dès 1424, Jésus-Christ avait envoyé le chef de ses milices invisibles vers une petite fille de douze ans, d'une famille de pauvres laboureurs, des frontières de Lorraine, au hameau de Domrémy. Durant cinq ans, saint Michel secondé par sainte Catherine et sainte Marguerite fit l'éducation de la villageoise adolescente. L'Archange lui racontait la pitié qui était en royaume de France : il l'assurait de la part du roi du ciel qu'elle était destinée à relever le malheureux pays.

L'enfant effrayée refusa d'abord de croire ; mais rassurée, et convaincue qu'elle n'était pas le jouet de l'illusion, elle se prépara dans le silence à ses incomparables destinées, conformant pleinement sa conduite aux leçons que son grand précepteur saint Michel, et ses deux maîtresses célestes, lui donnaient, deux et trois fois par semaine.

Sa dix-septième année venait de sonner, quand l'Archange lui dit : « Pars, c'est l'heure. » Partir, c'était se jeter dans une série sans fin d'impossibilités toujours renaissantes. L'enfant obéit. Les impossibilités sont devenues des réalités tangibles.

Mettre l'envahisseur en déroute lui fut beaucoup plus facile que de se faire accepter du parti qu'elle venait relever. Il lui fallut des mois pour triompher de l'incrédulité du lieutenant du roi, Baudricourt, du roi lui-même, de la cour, des docteurs et des guerriers, et se faire accepter. Trois jours lui suffirent pour

mettre en pièces l'imprenable ceinture de boulevards dont l'étreinte étouffait Orléans. Pour en former l'assemblage, l'Angleterre avait déployé tout son génie, prodigué l'or et les bras ; et elle y avait employé sept mois.

Quelques semaines après, dans l'espace de huit, jours, la jeune paysanne forçait Jargeau, Meung, Beaugency, et infligeait à l'armée anglaise, réputée invincible en rase campagne, la désastreuse défaite de Patay. Elle ne perdait que trois hommes, et elle tuait ou faisait prisonniers cinq mille Anglais, parmi lesquels les chefs les plus renommés, les Suffolk, les Polus, les Scales, les Talbot.

Le seul nom de la Pucelle glaçait de terreur les archers gallois bien au-delà du détroit.

Jeanne prenait alors le gentil Dauphin, comme par la main, et à travers 80 lieues d'un pays ennemi, hérissé de forteresses et de garnisons anglo-bourguignonnes, sans coup férir, elle le conduisait à Reims *prendre son sacre et sa couronne*. La France était ressuscitée.

Telle est la substance du fait. Merveilleux en lui-même, il l'est plus encore par les mille incidents à travers lesquels il se déroule. Fond et détails seraient depuis longtemps relégués dans les domaines du fabuleux, s'ils n'étaient pas entourés de preuves irréfragables.

II

Dieu a pris ses mesures. L'épisode le plus merveilleux de l'histoire politique des peuples est aussi le plus authentiquement établi. À part les faits dont le Saint-Esprit s'est fait le narrateur et le garant, il n'est pas d'histoire qui repose sur des témoignages aussi compétents, aussi nombreux, aussi indubitables que l'histoire de la Pucelle.

La vierge guerrière, par la nature des actes qu'elle accomplit, entre en plein, non seulement dans l'histoire de son pays, mais des pays de l'Europe, à une époque relativement rapprochée. La chrétienté contempla avec stupeur des événements déjà grands

en eux-mêmes, mais vraiment stupéfiants à cause de la débilité de la main qui les menait. De là, avec les histoires particulières et générales, une foule de documents contemporains, tels que ne sauraient en avoir la plupart des grands personnages du passé. Outre ces témoignages généraux, la Pucelle en possède qui lui sont propres et qui n'appartiennent qu'à elle.

Entravée dans le plein accomplissement de sa mission, trahie peut-être par le gouverneur de Compiègne, l'odieux Flavy, elle tombe entre les mains du Bourguignon, un an et quelques jours après son entrée à Orléans, le 23 mai 1430 ; et quelques mois après, elle est vendue et livrée à l'Anglais. Le martyre proprement dit commençait sur la fin de décembre de la même année avec l'arrivée à Rouen.

Martyre atroce, il a duré cinq mois. Pour les tortures du corps, il n'est pas inférieur à ceux des héroïnes des premiers siècles chrétiens : le bûcher est au bout. Par les tortures de l'âme, il est unique. Nous ne connaissons rien qui reproduise si vivement les scènes de la Passion, et elles sont autrement longues.

Mise sous le pressoir, dans des interrogatoires qui se prolongent durant trois mois, la plus candide des jeunes filles laisse voir toute son âme. Où en trouver de plus belle ? Ses réponses nous sont arrivées, telles que les consigna, sous les yeux de l'abominable sanhédrin, l'honnête mais non héroïque greffier, Manchon, un prêtre, un notaire ecclésiastique. Le procès-verbal n'est pas sans lacunes, mais ce qu'il renferme est exact ; car, proportion gardée, on pourrait dire de ces pages ce qui a été dit de l'Évangile : l'inventeur de pareil drame serait aussi étonnant que le héros. Le premier monument de l'histoire de la Pucelle, ce sont ses réponses à Rouen.

Vingt-cinq ans après, alors que l'enthousiasme s'était refroidi, mais lorsque la mémoire des témoins gardait le souvenir ineffaçable de faits mille fois rappelés dans les entretiens privés, une enquête solennelle fut ouverte. On fit appel à ceux qui avaient vu de plus près la villageoise, la guerrière et la martyre. Ils abondaient, puisque si la libératrice

avait vécu, elle n'aurait eu que quarante-cinq ans. Cent trente furent entendus. Impossible de trouver témoins plus compétents : presque tous sont oculaires. Pour Domremy, ce sont les paysans et les paysannes qui ont vu naître et grandir Jeannette, ou qui, venus au jour en même temps qu'elle, ont partagé son existence ; ce sont des prêtres, des seigneurs du lieu ou des environs, les deux guides qui l'ont conduite à Chinon.

Nous connaissons la guerrière par les généraux et les hommes d'armes qui ont combattu à ses côtés : par son maître de maison, Jean d'Aulon, par son page, par ceux et celles qui ont eu l'honneur de la recevoir sous leur toit, par son aumônier et confesseur P. Paquerel.

Les auditeurs de ses réponses à Rouen, les témoins de son supplice, les trois greffiers officiellement chargés du procès-verbal, nous disent ce que fut la martyre.

Ces cent trente dépositions existent, telles que les écrivirent les officiers publics. Ce sont cent trente historiens témoignant sous la foi du serment. Où est le personnage historique qui entre dans la postérité avec pareil cortège ?

III

De l'ensemble de ces documents, un fait ressort éclatant comme la lumière. Attribuer à la Pucelle, comme à la cause principale, à une enfant de dix-sept ans, les merveilles qu'elle a accomplies, c'est insulter la raison et l'héroïne tout ensemble.

C'est insulter la raison parce que c'est donner à d'immenses effets une cause puérole, et sans ombre de proportion ; c'est insulter l'héroïne, car elle n'a cessé de proclamer qu'elle n'était qu'un instrument : l'instrument de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont la vertu la remplit.

Le nom du Sauveur se trouve sur les lèvres de Jeanne comme sous la plume de Paul. Il n'y a que cette différence : tandis que pour l'Apôtre le Rédempteur est Jésus, pour Jeanne venue afin de proclamer les droits politiques du roi des nations,

il est surtout *le Seigneur, mon Seigneur, Messire, notre Seigneur, notre Sire.*

Avec cette explication, rien de plus exact que les lignes suivantes de l'un de nos meilleurs érudits, M. Siméon Luce. Pour Jeanne, écrit-il justement, « le nom de Jésus n'est pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard, et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte au doigt ; il est surtout au plus profond de son cœur. Elle ne se borne pas à adorer Jésus, comme son Dieu ; elle reconnaît en lui le vrai roi de France, dont Charles VII est le seul légitime représentant. »

C'est au nom de son Seigneur qu'elle se produit, qu'elle s'avance, qu'elle meurt, prononçant le nom divin avec des accents qui arrachent des larmes non seulement aux dix mille assistants, mais à Cauchon lui-même.

« Sur qui fondiez-vous votre espérance de la victoire, lui demande un jour l'inique tribunal, sur vous ou sur l'étendard ? — Mon espérance était fondée en Notre Seigneur et non ailleurs. — Qui aidait le plus à la victoire, vous ou l'étendard ? — La victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à Notre Seigneur. — Si un autre eût porté l'étendard, eût-il eu aussi bonne fortune que vous ? -- Je n'en sais rien, je m'en attends à Notre Seigneur.¹ »

Il y a mille paroles semblables dans l'histoire de la libératrice.

Le cœur qui à Béthanie donna des larmes au disciple préféré, à Lazare son ami, s'était donc aussi attendri sur la France au tombeau. Il parlait par la Pucelle. La voix qui avait dit : « Lazare, debout, reviens à la lumière, » avait dit aussi : « France toujours aimée, lève-toi, et apparais dans tout l'éclat de ma préférée, belle de mes anciennes et de mes nouvelles tendresses. »

A Béthanie, les amis de la famille éplorée s'écriaient en voyant l'émotion et les larmes du Maître : « C'est donc à ce point qu'il l'aimait ! » En voyant la miraculeuse résurrection de la France au quinzième siècle qui ne s'écrierait : « C'est donc à ce point que Jésus l'aimait et l'aime toujours ! Ses abandons

¹ *Procès*, t. I, p. 182.

trop justifiés ne sont que momentanés, et ne servent qu'à faire ressortir combien elle lui est chère !

Quel est donc ce peuple ? et pourquoi une faveur si unique dans l'histoire ?

Un des plus graves contemporains de la Pucelle, l'honneur de la magistrature de son temps, Mathieu Thomassin le dit en son style vieilli et non sans majesté. Après avoir rapporté dans un livre qui semblait ne pas le comporter, le *Registre Delphinal*, « le miracle évident », les faits de guerre « merveilleux et comme impossibles » de la Pucelle, il s'écrie :

« Sache un chacun que Dieu a montré et montre un chacun jour qu'il a aimé et aime le royaume de France, et qu'il l'a spécialement élu pour son héritage et pour par le moyen de lui entretenir la sainte Foi catholique et la remettre du tout sus (la relever). Et pour ce Dieu ne veut pas le laisser perdre. Mais sur tous les signes d'amour qu'il a envoyés au royaume de France, il n'y en a point eu de si grand, ni de si merveilleux, comme celui de cette Pucelle.¹ »

Par ce signe d'amour plus merveilleux et plus grand que les précédents, Jésus-Christ résumait donc ses miséricordes passées ; il disait à tous les siècles et à tous les peuples ce que la France était pour son amour ; il rajeunissait par le miracle l'antique constitution politique, qu'il lui avait donnée par le temps et les événements, ses ministres dans le gouvernement extérieur des peuples : constitution que ses vicaires en terre les Papes avaient confirmée.

¹ *Procès*, t. IV, p. 309.

CHAPITRE II

LA CONSTITUTION POLITIQUE DE LA FRANCE D'APRÈS JEANNE D'ARC.

SOMMAIRE. — I. La royauté de Jésus-Christ essence de la constitution politique de la France. — La loi salique. — Le sacre. — II. Jeanne s'est présentée à son parti en proclamant la vraie constitution de la France. — III. Elle l'a signifiée aux ennemis et à leurs alliés. — IV. La royauté de Jésus-Christ inscrite sur la bannière de la Pucelle — V. Le sacre. — Ses significations rajeunies par la Pucelle. — VI. La royauté de Jésus-Christ, fond de l'histoire des dix siècles précédents.

I

La bergère a proclamé la constitution politique de la France. Ce fait soigneusement dissimulé dans presque toutes nos histoires est pourtant aussi certain et non moins culminant que la délivrance d'Orléans et le sacre de Reims. Il se confond avec le relèvement de notre nationalité ; il est le centre de cette miraculeuse histoire, et tout s'y rapporte.

La constitution politique proclamée par la Pucelle est aussi courte que féconde. Le point essentiel d'où tout émane est celui-ci : le vrai roi de France, c'est Jésus-Christ. Le roi visible et mortel n'est qu'un lieutenant, un roi vassal. Il doit gouverner au nom du suzerain et selon la loi du suzerain.

Jésus-Christ par un acte libre de sa volonté entend que la naissance désigne régulièrement le roi lieutenant. C'est de mâle en mâle le plus proche héritier du roi précédent, comme le prescrit la loi salique. Le suzerain entend maintenir cette loi, et par un acte de sa toute-puissance il va casser tout ce qui a été fait au détriment de cette ordonnance. C'était ratifier la lutte gigantesque soutenue par nos pères dans la guerre de Cent Ans, et frustrer l'Anglais du fruit de ses victoires.

La naissance désigne le roi lieutenant ; elle ne le fait pas ; c'est le sacre qui le constitue. Jusqu'au sacre, le plus proche parent du roi défunt n'est que l'héritier présomptif de la couronne ; il ne la possède pas. Elle ne lui sera donnée qu'à la

suite de l'hommage solennel rendu au suzerain, du serment solennel de gouverner selon la loi du suzerain. Ce jour-là seulement il sera investi, et sera vraiment roi.

Il est facile de montrer que telle est bien la constitution que la Pucelle a confirmée par le miracle. C'est son programme même. Elle l'a signifié aux amis et aux ennemis.

II

Il tombe de ses lèvres, dès son entrée en scène ; il est l'entrée en scène. Écoutons un témoin auriculaire fort respectable, Bertrand de Poulengy, l'un des guides de Jeanne dans la traversée des frontières de Lorraine à Chinon. Après avoir dit qu'il était présent, lorsque Jeanne vint pour la première fois trouver Baudricourt, lieutenant du roi à Vaucouleurs, vers la fête de l'Ascension (13 mai 1428), le noble gentilhomme résume ainsi les paroles de la jeune fille :

« C'est de la part de mon Seigneur que je viens, disait elle. Il veut que vous mandiez au Dauphin de bien se tenir, de ne pas engager de bataille avec ses ennemis, jusqu'à la mi-carême, temps où mon Seigneur lui enverra secours. »

Pourquoi cette inaction ? La céleste envoyée en donnait la raison : « car, ajoutait Jeanne, le royaume ne *regarde pas le Dauphin, il regarde mon Seigneur* ; cependant mon Seigneur veut que le Dauphin soit fait roi, et tienne le royaume en commende. Le Dauphin sera fait roi malgré ses ennemis, et c'est moi qui le conduirai prendre son sacre. — Et quel est ton Seigneur ? demanda Baudricourt ? — Mon Seigneur, c'est le roi du ciel.¹ »

Impossible d'être plus explicite, et la constitution s'y trouve tout entière. Le vrai suzerain au nom duquel tout va s'accomplir, c'est le seigneur de Jeanne, Jésus-Christ, notre Seigneur à tous. Il est tellement le vrai roi, que le roi vassal n'ayant pas encore reçu l'investiture n'est que le Dauphin, le roi

¹ Procès, t. II, p. 453 : *Dicebat ipsa Johanna, quod regnum non spectabat Dalphino, sed Domino suo ; attamen Dominus suus volebat quod efficeretur rex ipse Dalphinus, et quod haberet in commendam illud regnum, etc.*

de l'avenir, et le royaume ne le regarde pas ; il n'a qu'à rester en place, à bien se tenir, jusqu'au jour où le suzerain lui dira de venir prendre possession du fief, selon la forme accoutumée.

Ce jour viendra ; le Dauphin sera fait roi malgré ses ennemis, car ainsi le veut le suzerain qui veille sur ce joyau le plus cher de sa couronne de roi des nations. La preuve de son intervention manifeste, c'est qu'il renversera tous les obstacles par le plus faible des instruments. « C'est moi, disait Jeanne, qui conduirai le Dauphin recevoir son sacre, » c'est-à-dire qui ferai ce que tout le monde juge impossible.

Même programme quand elle aborde celui qui à ses yeux n'est que le Dauphin, le roi de Bourges des Anglais.

La voilà enfin dans cette vaste salle du château de Chinon, où Charles se dissimule au milieu des courtisans. Elle l'a reconnu, et forcé d'avouer qu'il est le roi présomptif. Qu'ajoute-t-elle aussitôt ? « J'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande par moi le roi des Cieux, que vous serez sacré et couronné à Reims ; et que vous serrez *lieutenant* du roi des Cieux qui est roi de France. » Puis, sur sa demande, a lieu le fameux tête-à-tête où, tandis que les courtisans sont massés à l'extrémité de l'appartement, la Pucelle, en signe de sa mission, révèle au prince des secrets que lui seul et Dieu pouvaient connaître. L'entretien finit par ces mots : « Je te dis de nouveau de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils du roi ; et il m'envoie pour te conduire à Reims, y recevoir ton sacre et ta couronne, si tu le veux.¹ »

La constitution politique de la France est encore là tout entière. Non seulement la royauté de Jésus-Christ y est proclamée en termes exprès, mais elle vivifie tout, et tout en émane. Charles ne doit être que le lieutenant, *locum tenens*.

La désignation à la lieutenance par la naissance, la loi salique y reçoit la plus magnifique confirmation. On est historiquement certain de l'objet des secrets révélés, auxquels les dernières

¹ *Procès*, t. III, p. 103 : « Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le roi des cieux *per me, quod vos eritis sacratus et coronatus in villa Remensi, et eritis locum tenens Regis caelorum qui est rex Francia.* » Déposit de Paquerel.

paroles font d'ailleurs une si manifeste allusion. C'était une fort belle prière inspirée à Charles, par le soupçon que justifiait trop la conduite d'une indigne mère, par le soupçon qu'il avait conçu sur la légitimité de sa naissance. Prière plusieurs fois répétée, mais que tout faisait un devoir au prince de ne pas révéler. En la manifestant, en précisant les multiples circonstances où elle avait jailli du cœur du malheureux Charles, la bergère prouvait que le Ciel parlait par sa voix. Or, il parlait pour confirmer la loi salique, et assurer au prince qu'il devait bénéficier de son application. La question de droit était résolue divinement par le miracle qui garantissait la question de fait. Le sceau de la prophétie était mis à l'un et à l'autre. Henri Martin a raison de dire que la révélation des secrets « est un des points capitaux de l'histoire de la Pucelle ». Le miracle des événements allait confirmer encore ce qui l'était déjà par cette révélation manifestement divine.

Aux yeux de la révélatrice, le fils du roi défunt n'est pas encore le roi lieutenant ; il le sera : *eris locum tenens* ; en attendant, il est le « gentil Dauphin ». Ce n'est pas sans raison qu'elle accompagne le nom consacré pour désigner l'héritier présomptif de ce mot « gentil » ; elle l'emploie manifestement dans le sens primitif et étymologique, où il signifie l'homme de race, et ici, l'homme de la race choisie, de la race prédestinée à la couronne ; en sorte que « gentil Dauphin » peut se traduire : héritier présomptif par la race, par la naissance.

III

La fière lettre aux Anglais est tout entière inspirée par les mêmes pensées et les mêmes principes. Jésus-Christ y est présenté comme prenant en main la cause de son royaume de France, et expulsant l'envahisseur. On y trouve des phrases telles que celles-ci : « Faites raison au roi du Ciel. Rendez à la Pucelle, qui est ci envoyée de par Dieu, le roi du Ciel, les clés de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. » Et encore :

TABLE DES MATIÈRES

IDÉE GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE.....	5
--	----------

LIVRE PREMIER LA PUCELLE PERSONNIFICATION DES PRÉDILECTIONS DE JÉSUS-CHRIST POUR LA FRANCE.....	11
--	-----------

<i>CHAPITRE I LA FRANCE DU QUINZIÈME SIÈCLE MIRACULEUSEMENT RESSUSCITÉE.....</i>	<i>12</i>
--	-----------

SOMMAIRE. — I. Cause des malheurs de la France du quinzième siècle. — Agonie. — Secours surnaturellement préparé et surnaturellement envoyé. — La résurrection. — II. Preuves à part de la merveilleuse histoire. — Abondance de documents en tout genre. — L'interrogatoire de Rouen. — Les cent trente témoins de la réhabilitation. — III. Le véritable auteur de la résurrection. — La résurrection de Lazare et la résurrection de la France. 12

<i>CHAPITRE II LA CONSTITUTION POLITIQUE DE LA FRANCE D'APRÈS JEANNE D'ARC.....</i>	<i>19</i>
---	-----------

SOMMAIRE. — I. La royauté de Jésus-Christ essence de la constitution politique de la France. — La loi salique. — Le sacre. — II. Jeanne s'est présentée à son parti en proclamant la vraie constitution de la France. — III. Elle l'a signifiée aux ennemis et à leurs alliés. — IV. La royauté de Jésus-Christ inscrite sur la bannière de la Pucelle — V. Le sacre. — Ses significations rajeunies par la Pucelle. — VI. La royauté de Jésus-Christ, fond de l'histoire des dix siècles précédents. 19

<i>CHAPITRE III LE MIRACLE DE LA PUCELLE ET LES MERVEILLES DE NOS ORIGINES.....</i>	<i>34</i>
---	-----------

SOMMAIRE. — I. La France très chrétienne préparée durant l'époque gallo-romaine : puissance des anciens Druides. — La vierge de Chartres et du Mont-Anis. — La Gaule évangélisée par de nombreux disciples du Sauveur et des Apôtres. — Martyrs et docteurs. — Constantin — Les nombreux thaumaturges de l'âge suivant — II, Les prodiges qui amènent la conversion des Francs. — Rapprochement avec les origines de l'ancien peuple, la naissance et le baptême du Sauveur. — III. Tressaillements prophétiques de l'univers catholique. — Les saints évêques et les saints moines autour du berceau de la nation, elle est formée au lendemain de son baptême. — L'étranger ne lui donna jamais de dynastie..... 34

<i>CHAPITRE IV LA PUCELLE ET LES DESTINÉES SURNATURELLES DE LA FRANCE.....</i>	<i>44</i>
--	-----------

SOMMAIRE. — I. Le saint royaume. — La Pucelle envoyée pour le ramener à la sainteté et aux œuvres de sa vocation. — II. La vocation de la France figurée par la conversion de Clovis ; célébrée à l'envi par

les souverains pontifes, reconnue par les voyants du génie. — III. La force de la vocation dans la France. — Les particuliers et le peuple y restent fidèles, alors même que les pouvoirs politiques la méconnaissent ou la trahissent. — Chefs et multitudes l'accomplissent parfois sans le savoir. — IV. Les merveilles de la vocation dans la France catholique du dix-neuvième siècle.....44

CHAPITRE V LA PUCELLE TYPE VIVANT DE LA FRANCE TRÈS

CHRÉTIENNE.....59
 SOMMAIRE. — I. La Pucelle, idéal vivant du vrai caractère français ; ce caractère est un reflet de ce qu'il y a de plus frappant dans le Sauveur. — La Pucelle, idéal de la virginité française. — II. La Pucelle, idéal de la belle France guerrière. — III. Du véritable esprit français. — IV. Pourquoi la Pucelle est tirée de la classe agricole, pourquoi elle est sans lettres.....59

LIVRE II LA PUCELLE RADIEUSE ET IMMENSE

APPARITION DU SURNATUREL.....65

CHAPITRE I LE SURNATUREL DANS LA VIE PRIVÉE DE LA PUCELLE...66

SOMMAIRE. — I. Les vertus théologiques. — Sa foi. — Son espérance. — Sa charité. — II. Les vertus morales : prudence, justice, mortification, force et magnanimité.....66

CHAPITRE II LE MONDE SURNATUREL DANS L'HISTOIRE DE LA

PUCELLE.....71

SOMMAIRE. — I. Le monde surnaturel tout entier dans l'histoire de la Pucelle. — Pourquoi ? — La bienheureuse Vierge Marie. — Notre-Dame de Bermond. — Notre-Daine du Puy ; la place qu'elle occupe dans l'histoire de la Pucelle. — II. La place qu'y tient saint Michel. — Le conseil surnaturel. — III. Les saintes. — Les saints nationaux : saint Remy, saint Martin, saint Denis.....71

CHAPITRE III LA PUCELLE ET LA PROPHÉTIE.....79

SOMMAIRE. — I. La Pucelle prophétisée. — La Pucelle prophétesse. — Elle s'est fait accepter par ses prophéties. — Quelques-unes de ses prophéties. — Les diverses circonstances de la délivrance d'Orléans annoncées par avance. — Preuve encore subsistante. — II. Objection de La libre pensée retournée. — La Pucelle n'a pas toujours connu l'entière et complète vérité de ses prophéties. — Son courage à prophétiser la reddition de Paris et la totale expulsion de l'Anglais....79

CHAPITRE IV LE SURNATUREL DANS LA VIERGE GUERRIÈRE.....86

SOMMAIRE. — I. Les divers aspects surnaturels de la vierge guerrière. — II. La Pucelle, soldat et capitaine accompli. — Preuves irréfragables. — III. La discipline céleste imposée par la Pucelle à

l'armée. — Proscription du blasphème, du pillage et surtout des femmes de mauvaise vie. — Saints exercices introduits. — IV. La terreur surnaturelle semée sur les Anglais dès la première sommation de la Pucelle. — Persistance de ce sentiment. — Réalisation de la menace des saints livres. — V. Le surnaturel manifesté par la rapidité des conquêtes de la Pucelle, par l'inébranlable constance avec laquelle elle poursuit sa mission, quand son parti l'abandonne ou la trahit.... 86

CHAPITRE V LA PUCELLE, REPRODUCTION DE L'HOMME-DIEU,
SURTOUT DANS LE MARTYRE..... 102

SOMMAIRE. — I. Le cadre de la vie de la Pucelle, reproduction amoindrie de la vie mortelle du Sauveur : dans la vie cachée, dans la vie publique. — II. Beau rôle des femmes dans l'histoire de la Pucelle, comme dans celle de l'Homme-Dieu. — Ressemblances entre les personnages qui condamnent la Pucelle et ceux qui condamnèrent l'Homme-Dieu. — Caïphe-Cauchon et son sanhédrin. — III. Les supplices de la prison, les révoltantes iniquités du procès de Rouen, reproduction des supplices et des iniquités du prétoire de Jérusalem. — L'attitude de Jeanne, imitation de l'attitude de l'Homme-Dieu devant ses ennemis. — Les dérisions de la rue et des places publiques à Rouen comme à Jérusalem. — IV. Identité dans les accusations portées contre l'Homme-Dieu et contre la Pucelle. — Ressemblances entre les deux victimes avant et pendant le dernier supplice. — V. Similitudes dans ce qui suit le supplice. — Le cœur de la Pucelle. — Les sentiments de la foule vis-à-vis des meurtriers. — Efforts de ces derniers pour effacer la tache du sang et tromper la catholicité. — La justice divine. — Ressemblance dans la vie posthume..... 102

**LIVRE III LA PUCELLE DÉFI JETÉ AU NATURALISME DE
TOUT DEGRÉ, TRIOMPHE DU SIÈGE APOSTOLIQUE..... 129**

CHAPITRE I LA PUCELLE PROTESTATION DIVINE CONTRE LE
NATURALISME DU QUINZIÈME SIÈCLE..... 131

SOMMAIRE. — I. La Pucelle protestation divine contre le naturalisme déjà envahissant dans l'ordre politique, dans l'ordre des mœurs, dans le monde des lettres et des arts. — II. La Pucelle condamnée par les vrais pères des doctrines gallicanes, en vertu de ces doctrines, comme le B. Eugène IV devant l'Étre aussitôt après à Bâle. — III. La Pucelle figure de ce que le Gallicanisme préparait à la France. — Les faits, les paroles des papes..... 131

CHAPITRE II L'HISTOIRE DE LA PUCELLE ET LE SEMI-NATURALISME.
..... 150

SOMMAIRE. — I. L'histoire de la Pucelle devant la Renaissance. II. —
Devant l'école césaro-gallicane. — III. Devant l'école catholique
contemporaine.....150

CHAPITRE III L'HISTOIRE DE LA PUCELLE ET LE NATURALISME

ABSOLU.....158

SOMMAIRE. — I. La frénésie d'Arouet-Voltaire et du dix-huitième
siècle en présence de la Pucelle. Réponse du Ciel. — II. Tactique
opposée des fils d'Arouet : confisquer la Pucelle ; traiter les infiniment
petits de son histoire. Double dilemme. Série de contradictions dans
lesquelles s'engage la libre pensée. — III. L'explication donnée par la
libre pensée absurde en elle-même, plus absurde dans ses
conséquences. — IV. La manière dont la libre pensée traite l'histoire
de la Pucelle : Vallet de Viriville, Michelet, H. Martin, J. Quicherat. —
V. La libre pensée proposant de célébrer un jour de fête nationale en
l'honneur de Jeanne d'Arc.....158

CHAPITRE IV LA PUCELLE ET L'ÉGLISE ROMAINE.....187

SOMMAIRE. — I. La Pucelle, fille de l'Église romaine. Les docteurs de
Poitiers étaient Romains. Les préférences de Jeanne pour les religieux
et les ordres mendiants défenseurs de Rome. La réhabilitation fut
l'œuvre des plus vaillants antagonistes des doctrines gallicanes. — II.
Courage du Saint-Siège à entreprendre la réhabilitation. C'est Rome
qui nous a valu et conservé la véritable histoire de Jeanne. Valeur
historique de la sentence de réhabilitation et des documents du second
procès. — III. Justice exercée et à exercer contre les bourreaux.
Rehausser les défenseurs.....187

CHAPITRE V LA PUCELLE ET LES ENSEIGNEMENTS DE LA CHAIRE

APOSTOLIQUE.....199

SOMMAIRE. — I. La Pucelle, réfutation par les faits des erreurs
contemporaines. — II. La Pucelle, manifestation dans les faits de
l'enseignement catholique.....199

LIVRE IV RÉFORMES CAPITALES PRÊCHÉES PAR LE CULTÉ DE LA PUCELLE.....205

CHAPITRE I LE CULTÉ DE LA PUCELLE ET LA RÉCONCILIATION

SOCIALE.....207

SOMMAIRE. — I. L'abîme entre les diverses classes de la société est
moderne : antisocial et antichrétien. — II. Il a été rouvert par le
naturalisme politique ; par l'incrédulité voltairienne ; et se creuse
toujours plus profondément, à mesure que s'étend le naturalisme. —
III. Comment il serait comblé par le culte de Jeanne d'Arc. Manifeste

mouvement providentiel en ce sens. — IV. La vraie chevalerie des temps modernes sous le drapeau et le patronage de Jeanne d'Arc... 207

CHAPITRE II LE CULTE DE LA PUCELLE ET LA RÉFORME MORALE... 239

SOMMAIRE. — I. Les châtiments de la France prédits par Moïse. — II. Jeanne nous demanderait les réformes qu'elle réclamait de son siècle : blasphème, cupidité, immoralité. — III. Remèdes curateurs et préventifs : l'Église, grande école des peuples : l'école ordinaire devrait en être le prolongement : le prêtre, la place que lui fit l'héroïne dans sa vie et dans ses œuvres : la Pénitence et l'Eucharistie, vie des peuples... — IV. C'est du mysticisme !..... 239

CHAPITRE III LE CULTE DE LA PUCELLE C'EST LA CONTRE-RÉVOLUTION 249

SOMMAIRE. — I. Les principes politiques de Jeanne : Jésus-Christ roi, Jésus-Christ le droit ; le roi lieutenant constitué par le sacre, contrepied des principes fondamentaux de la révolution. Jeanne du haut des autels nous demanderait ce que la France a gagné à la révolution. — II. Absurdité des principes fondamentaux de la révolution : ce que doivent être les lois humaines : l'Homme-Dieu seul vrai législateur. Les auteurs de la déclaration des droits de l'homme sans mission pour l'écrire. — III. C'est injurier la France que de lui attribuer les douze ou quinze constitutions révolutionnaires, les changements de régime qu'elle subit. Contradictions qu'il y aurait à affirmer que la législation révolutionnaire est l'expression de la volonté générale. — IV. La France absorbée par un millier d'hommes, par 500+2, par un seul. — V. Toute résistance impossible. La France, qui fut un corps politique vivant et organique, n'est qu'un corps brut. Le tyran maître de toutes les forces de la France pour accabler le droit. — VI. Faussetés des prétentions de ceux qui se disent les mandataires du suffrage universel. Les vices sans nombre du prétendu mandat. — VII. La France sous le régime révolutionnaire a été et est esclave ; elle change de maîtres comme l'esclave ; on dispose de ses forces comme des forces d'un esclave ; de sa jeunesse comme d'enfants d'esclaves. — VIII. Ce qui fait une nation et une patrie. Les fils d'Arouet et de Jean-Jacques ne sauraient être la France. Les pouvoirs politiques de l'ère révolutionnaire ne sauraient être la France. Par la voix de la Pucelle, la vraie France leur demande ce qu'ils ont fait du pays, de sa nationalité, de sa gloire ; sur eux toutes nos ignominies. Apostrophe de la Pucelle à ceux qui ne veulent pas voir la fin de la France..... 249

CHAPITRE IV PRENEZ L'ÉTENDARD DE PAR JÉSUS-CHRIST..... 291

SOMMAIRE : — I. L'étendard de la Pucelle : Jésus-Christ roi, vrai drapeau national, doit attirer ce qui est vraiment français : drapeau de la contre-révolution. — II. Les oracles divins confirmés par

l'expérience révolutionnaire. Rien n'a manqué à la révolution pour réussir. Son échec total. Impuissance absolue des hommes à résoudre les modernes problèmes politiques et sociaux. La belle France que formerait Jésus-Christ roi. Les meilleures années de la France durant ce siècle ont été celles où les gouvernements ont incliné vers la religion. Le monde se relèverait avec la France. — III. Jésus-Christ roi, ce n'est pas l'hérésie proscrite, mais bien l'hérésie et la libre pensée dépouillées de leurs privilèges. Éléments du programme de Jésus-Christ roi. — IV. Nécessité de former la ligue de Jésus-Christ roi. Engagements à prendre. Succomber, ce serait être martyr. Motifs d'espérer le triomphe. Jésus-Christ fera surgir le lieutenant. Henri V.
291

CHAPITRE V C'EST DE LA THEOCRATIE.....308

SOMMAIRE. — I. C'est la constitution de la vieille France. Dans quels sens tout chrétien doit admettre la théocratie. — II. Compter sur Dieu, ce n'est nullement se condamner à l'inaction. Coopération de l'homme. Des interventions providentielles, du miracle. — III. Combien il est satanique de vouloir établir un antagonisme entre le prêtre et le laïque. Combien le prêtre est loin d'enlever au pouvoir politique et au monde laïque les domaines qui leur sont réservés. Évêques et prêtres, ministres d'État et ambassadeurs. L'ordre ecclésiastique, premier ordre de l'État. Le clergé dans l'histoire de France. — IV. Théocratie ou satanocratie.....308

**LIVRE V LE SECOURS DE LA PUCELLE ET DE L'ÉGLISE
 VICTORIEUSE DE LA-HAUT.....323**

CHAPITRE I LE SECOURS DE LA PUCELLE ET DES SAINTS.....325

SOMMAIRE. - I. D'après Baronius le culte des saints est la mesure des prospérités de la France. Amour de la vieille France pour les Saints. L'assertion de Baronius fondée sur la raison, la foi et les faits. — II. Urgence de réparer les outrages et les oublis dont la Pucelle a été l'objet. Quelles bénédictions il est permis d'attendre de sa canonisation. — III. La canonisation de la Pucelle accélérerait la restauration du culte des Saints. Combien nos saints nationaux sont oubliés ! L'impiété substitue le culte du génie au culte de la sainteté. Impiété et abjection du culte des génies de la révolution.....325

CHAPITRE II LE CULTE DE LA PUCELLE INSEPARABLE DE CELUI DE
 SAINT MICHEL.335

SOMMAIRE. — I. La plus belle apparition de saint Michel, c'est Jeanne d'Arc. La France attendait de l'Archange un secours surnaturel. Saint Michel, archange de la patrie. Les admirables convenances de ce sentiment. — II. Le sanctuaire du mont Saint-Michel au péril de la

mer. Palladium de la France. — III. Dépérissement des pèlerinages aux grands sanctuaires nationaux. Profanation du mont Saint-Michel commencée par l'ancien régime, parachevée par le régime révolutionnaire. Les deux Frances au mont Saint-Michel. — IV. La dévotion à saint Michel commence à renaître. Combien elle est opportune. Élan que lui donnerait la canonisation de Jeanne d'Arc. — V. La maison de Jeanne d'Arc enchâssée dans une grande basilique dédiée à l'Archange..... 335

CHAPITRE III LA PUCELLE ET LE SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE

FRANCE..... 349

SOMMAIRE. — I. L'invocation *Domina Francia*. La libératrice française réunit les traits de Judith, de Débora, d'Esther, mais est surtout à l'image de Notre-Dame. Elle est suscitée par Notre-Dame de France. — II. Le sanctuaire de Notre-Dame de France c'est le sanctuaire du Puy. Les preuves. — III. Raisons qui doivent porter la France chrétienne à relever le pèlerinage de Notre-Dame de France. — IV. Les sanctuaires de saint Michel, de saint Joseph, des saints, du cœur de Jésus priant, groupés autour de Notre-Dame de France. 349

CHAPITRE IV LE CULTE DE LA PUCELLE ET LE CŒUR DE JESUS..... 362

SOMMAIRE. — I. Jeanne d'Arc et la dévotion au Sacré-Cœur. Jeanne d'Arc et la Bienheureuse Marguerite-Marie. — II. Plaintes du Cœur de Jésus à la France. — III. L'ère entièrement nouvelle qu'il est permis d'attendre de la canonisation de Jeanne d'Arc..... 362

ÉPILOGUE COMMENT CONTRIBUER A LA CANONISATION DE LA

PUCELLE ?..... 371

PIÈCES JUSTIFICATIVES Note A (liv. I^{er}, ch. IV, art. I)..... 377

Oremus..... 377

Note B (liv. I^{er}, ch. IV, art. II.)..... 377

Note C (liv. II, ch. V, art. IV)..... 378

Note D..... 379